

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

atu 

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours



Juin 2025

Sommaire

ÉDITO	3
01. INTELLIGENCE TERRITORIALE	5
Observation de l'habitat	6
Touraine Vallée de l'Indre en perspective(s)	8
Dynamiques territoriales en Indre-et-Loire dans un contexte régional	12
02. TRANSFORMATION DES LIEUX	13
Pour "Vivre au jardin"	14
Richelieu et Château-Renault face aux vagues de chaleur et aux pluies intenses	15
Service Express Régional Métropolitain de Touraine	16
Plan de transformation des zones d'activités commerciales	17
03. STRATÉGIES TERRITORIALES	21
Un arrêt de projet pour le SCoT de l'Agglomération Tourangelle	22
Le bilan d'une politique	23
L'Inter-SCoT 37	24
Service Express Régional Métropolitain de Touraine	26
Bilan à 6 ans du SCoT du Pays du Chinonais	28
À la croisée des territoires et des acteurs	29
04. PLANIFICATION	31
Plan Local d'Urbanisme métropolitain	32
PLUi de Touraine-Est Vallées	34
Suivi de la mise en œuvre des PLU	35
05. FONCTIONNEMENT	37
Compétences renforcées au service du territoire	38
Refonte du site internet	39
L'équipe	40
Les instances	41
Le budget 2024	42
Recrutement	43
Informatique	43
Publications	44



Édito

Année après année, l'activité de l'Agence témoigne de la vitalité du territoire. En 2025, la fin de la mandature municipale a été riche en concrétisations. En dépit d'un contexte national et international marqué par l'incertitude, les collectivités partenaires de l'ATU ont constitué un élément de stabilité face aux défis à relever : baisse de la natalité, vieillissement de la population et transitions à orchestrer pour maintenir la qualité de vie des habitants.

Face à la crise du logement, l'année 2025 a été l'occasion de lancer plusieurs dispositifs d'observation en matière d'habitat, notamment l'observatoire du PD2H à l'échelle départementale et l'observatoire de l'habitat et du foncier sur le périmètre métropolitain.

Le territoire a aussi été le premier à transmettre au ministère des transports le dossier « statut » du SERM, confortant la révolution des mobilités décarbonées à l'œuvre en Touraine et consolidant l'ambition collective portée par la Région et la Métropole en lien avec l'ensemble des intercommunalités. Pour faire du SERM un levier d'aménagement du territoire, un trait d'union entre les espaces ruraux, périurbains et métropolitains, l'ATU a initié pas moins d'une douzaine d'études urbaines aux abords des gares de notre étoile ferroviaire à huit branches.

La planification territoriale n'a pas été en reste avec l'approbation du PLUi de la CC Touraine Est-Vallée, la consolidation du PLU métropolitain et la prescription du PLUi de la CC Touraine Ouest Val de Loire, autant d'outils permettant de mieux calibrer l'aménagement durable dans un contexte de sobriété foncière, tout en respectant les spécificités des communes membres de l'EPCI. Avec trois démarches de PLUi animées ou lancées récemment, une centaine de PLU communaux à son actif et un nombre conséquent de procédures d'évolution des documents d'urbanisme, l'Agence d'urbanisme a montré son savoir-faire en la matière et son souci constant de rester à l'écoute des élus. En lien avec l'ensemble des partenaires, l'ATU a parallèlement contribué à la dynamique de coopération au sein de l'Inter-SCoT 37, une scène d'échanges à laquelle participe l'ensemble des structures porteuses des SCoT.

Une démarche inspirante, susceptible d'essaimer sur le territoire, a été initiée par LIGERIS avec l'appui de l'ATU : l'élaboration d'un plan stratégique concernant les 30 hectares d'espaces non bâtis que cet acteur de l'habitat compte dans son patrimoine foncier. L'ambition du plan est d'amortir l'impact du changement climatique pour améliorer le cadre de vie des habitants, accroître la biodiversité et contribuer à rafraîchir la ville.

L'année 2025 a non seulement été un excellent millésime en termes de productions, d'études et de publications, comme le montre ce rapport d'activité, mais elle a aussi permis de mener un dialogue constructif pour toiletter l'accord d'entreprise qui datait de 2012, actualiser les fiches de poste de l'ensemble des salariés et réussir le rattachement à la convention collective SYNTEC avant la fin de l'année, délai fixé à l'ensemble des Agences d'urbanisme au niveau de la Fédération Nationale (FNAU) à la suite d'une demande du ministère concerné.

Tisser des liens et prendre soin des lieux : le mantra de l'Agence d'urbanisme a encore une fois trouvé une belle traduction en 2025. En parcourant ce rapport d'activité, vous aurez tout le loisir de découvrir comment il s'est décliné au fil de l'année.

Cathy Savourey,
Présidente de l'Agence d'Urbanisme de
l'Agglomération de Tours



© Tobias-Bjorkli



INTELLIGENCE TERRITORIALE

OBSERVER ET COMPRENDRE POUR AGIR

Mieux connaître nos territoires et comprendre les dynamiques qui les traversent est une condition indispensable pour orienter efficacement l'action publique. Cela suppose de ne pas limiter l'observation à un travail technique autour de la donnée. Sa gestion, son traitement, son analyse et sa valorisation conditionnent ainsi la qualité et la pertinence de toutes les autres missions de l'ATU. L'observation est un outil indispensable pour nourrir le dialogue entre partenaires et adapter les politiques publiques aux réalités locales. Elle s'enrichit des nouvelles possibilités offertes par les technologies numériques : accès à de nouvelles données, à de nouveaux modes de traitement ou de représentation. Cette appropriation des dernières innovations par l'ATU ouvre des possibilités pour mieux éclairer les évolutions en cours sur les territoires.

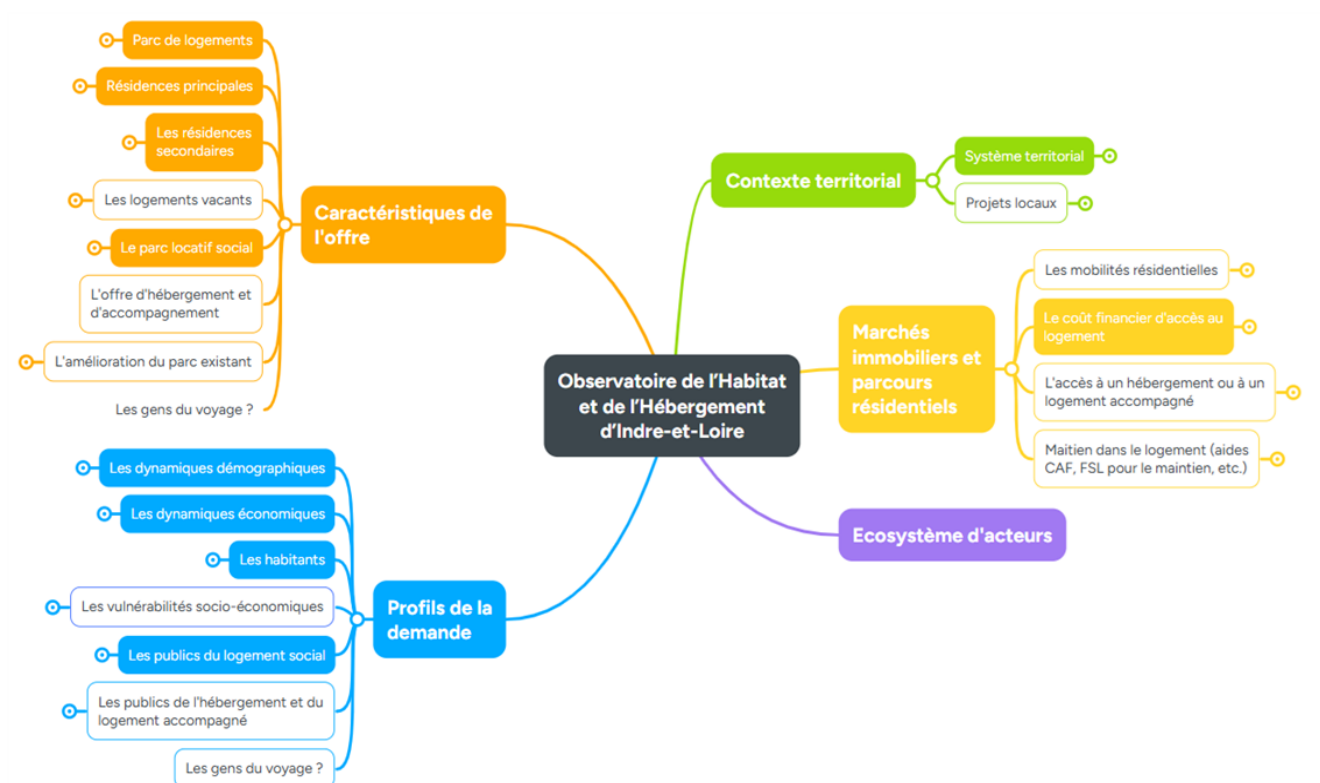
OBSERVATION DE L'HABITAT

Enrichissement et renouvellement

L'ATU s'intéresse de longue date au sujet de l'habitat, avec un observatoire du logement établi dès les années 1970. Ainsi, elle dispose d'une connaissance de cette thématique, d'une maîtrise des bases de données et d'une expertise dans leur traitement qui en font une référence en matière d'observation de l'habitat. Naturellement, c'est vers elle que se tournent les partenaires historiques et nouveaux pour travailler sur ce type de dispositifs.

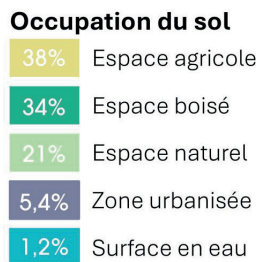
Dans le cadre de la mise en œuvre de son quatrième Plan Local de l'Habitat (PLH), Tours Métropole Val de Loire met en place un observatoire de l'habitat et du foncier. Si un certain nombre d'éléments relatifs à l'habitat sont d'ores-et-déjà disponibles grâce au travail réalisé sur les précédentes générations de PLH, ils doivent être complétés à l'aune des évolutions de contexte et des objectifs de la politique publique. En outre, le volet foncier est pour l'essentiel à construire. L'ATU constitue la cheville ouvrière de cet observatoire.





Par ailleurs, l'Agence d'urbanisme a été mandatée par les copilotes du Plan Départemental de l'Habitat et de l'Hébergement (PD2H) d'Indre-et-Loire pour structurer et alimenter l'observatoire associé. Ce nouvel outil est construit en collaboration avec l'Observatoire de l'Économie et des Territoires situé à Blois. Il se veut une aide à la décision, que ce soit pour les copilotes du PD2H (suivi de la mise en œuvre du Plan) ou les acteurs locaux (alimentation des réflexions des élus, techniciens et opérateurs de l'habitat et de l'hébergement).

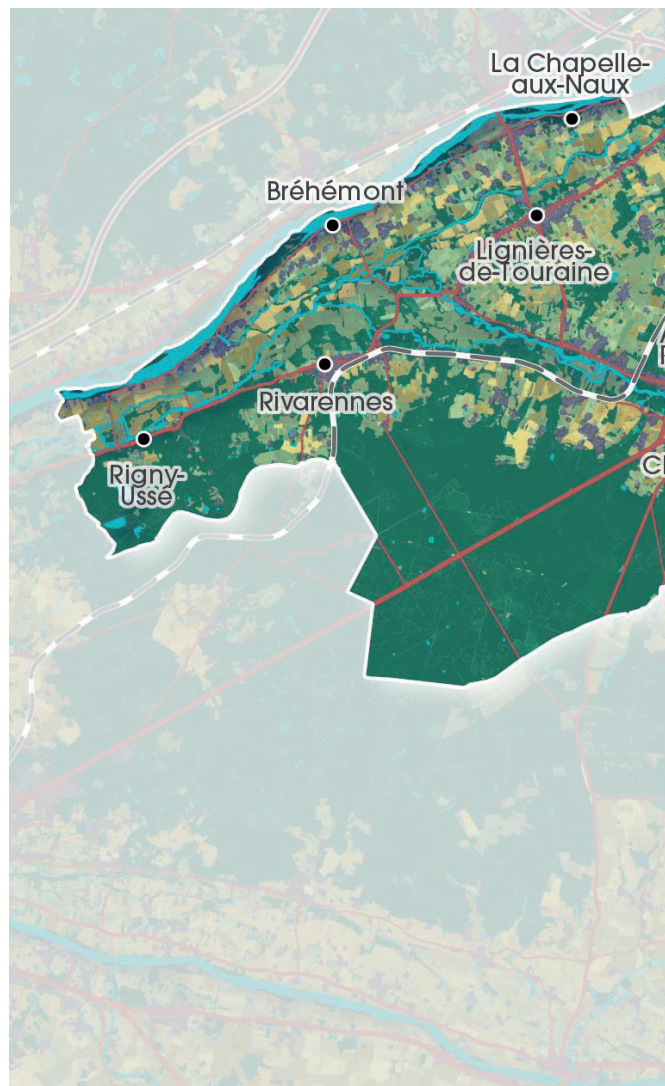
2025 a également été l'occasion de renouveler la méthode de travail et l'analyse du fichier partagé de la demande locative sociale en Indre-et-Loire. En lien avec Tours Métropole Val de Loire et le Conseil départemental d'Indre-et-Loire, l'ATU a, conjointement avec l'@fidem, œuvré à la refonte de l'étude annuelle, sur le fond et sur la forme. Ces investigations, pour partie portées en co-maitrise d'œuvre et co-construites avec les partenaires, sont stimulantes pour l'équipe.



TOURAINES VALLÉE DE L'INDRE EN PERSPECTIVE(S)

Un portrait de territoire sur mesure et approfondi

Le portrait de territoire de Touraine Vallée de l'Indre a été conçu à partir d'un tableau de bord composé d'indicateurs multithématiques, à destination des élus et des collaborateurs de la collectivité. Son ambition dépasse la simple compilation de données : il s'agit d'un outil de lecture transversale du territoire, organisé autour de grandes questions en lien direct avec les préoccupations locales et le projet de territoire. Cette approche a conduit à mobiliser largement les compétences de l'ATU, avec l'implication conjointe de profils complémentaires : statisticienne, analyste de la donnée, géomaticien-cartographe, graphiste et experts thématiques. Le projet illustre ainsi une dynamique collective forte, fondée sur la coopération entre métiers. Il s'est aussi enrichi de la collaboration avec les techniciens de plusieurs services de la communauté de communes de façon à répondre à leurs besoins.



En 2022

22 communes
485 km²



54 700 habitants
(9% du département)

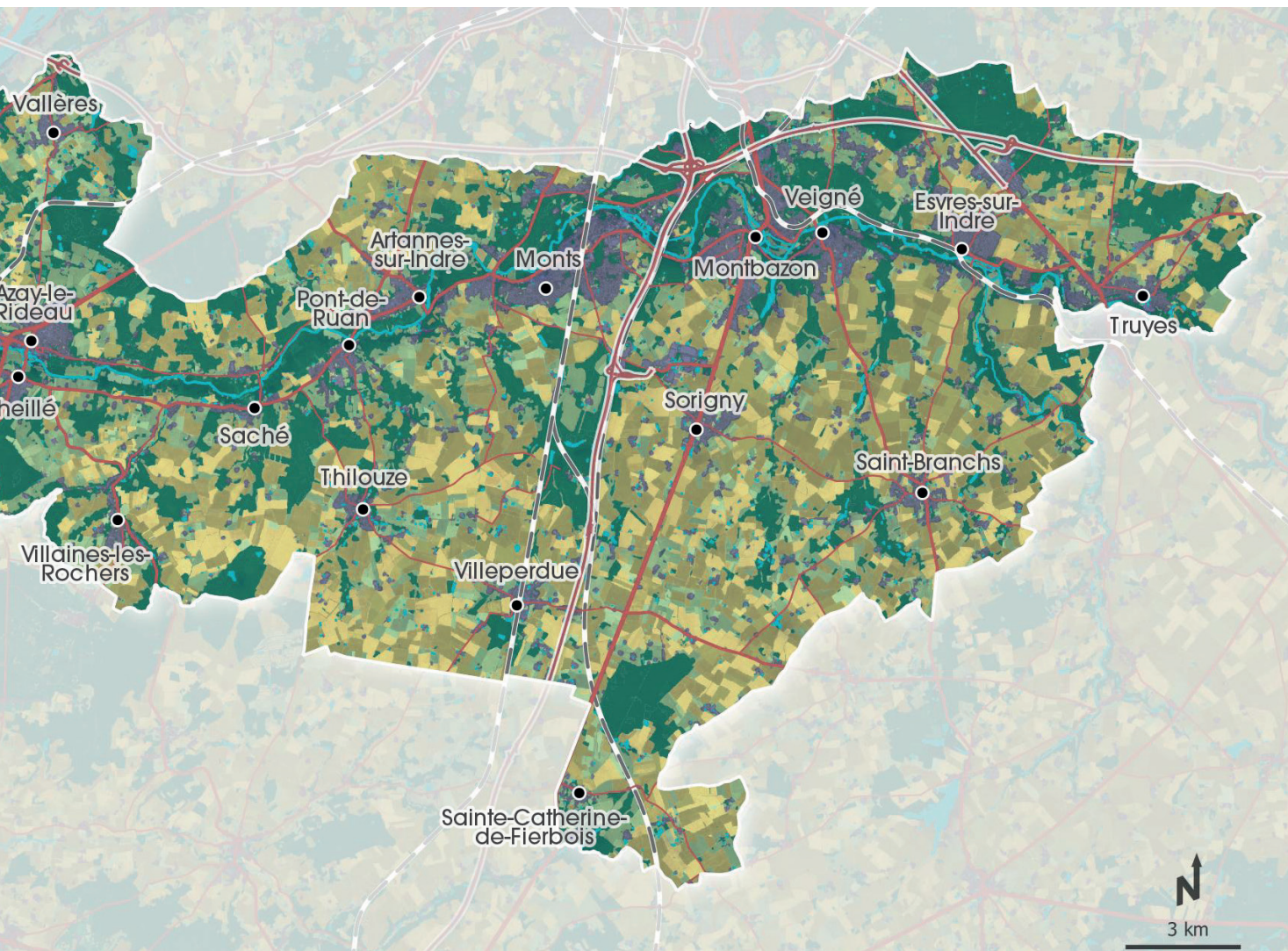
10 habitants / km²
(zone construite)



25 200 logements
(7% du département)



14 100 emplois
(6% du département)



Le rendu prend la forme d'un dispositif complet, composé de 130 indicateurs déclinés à plusieurs échelles. Un premier niveau de lecture propose un tableau de bord général à l'échelle de Touraine Vallée de l'Indre, mis en perspective avec plusieurs territoires de comparaison : Touraine-Est Vallées, Tours Métropole Val de Loire, l'Indre-et-Loire (hors métropole de Tours) et la France. Un second niveau restitue les données à l'échelle des 22 communes de l'intercommunalité.

TOURAINE VALLÉE DE L'INDRE en perspective(s)

Des données pour comprendre, des leviers pour agir

Le tableau de bord a fait l'objet de déclinaisons à travers deux formats de valorisation complémentaires pour en faciliter l'appropriation par les élus et techniciens de la collectivité :

- une présentation en bureau des maires, s'appuyant sur des représentations graphiques et cartographiques sélectionnées pour leur clarté et leur capacité à mettre en avant les constats et enjeux. Un focus sur la dynamique démographique et résidentielle a été réalisé ;
- un livret de chiffres clés enrichi de cartes, graphiques et analyses.

Cet ensemble constitue un socle partagé de connaissances, destiné à objectiver les débats et à nourrir les stratégies territoriales et politiques publiques.

Touraine Vallée
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES **de l'indre**

DYNAMIQUES TERRITORIALES EN INDRE-ET-LOIRE DANS UN CONTEXTE RÉGIONAL

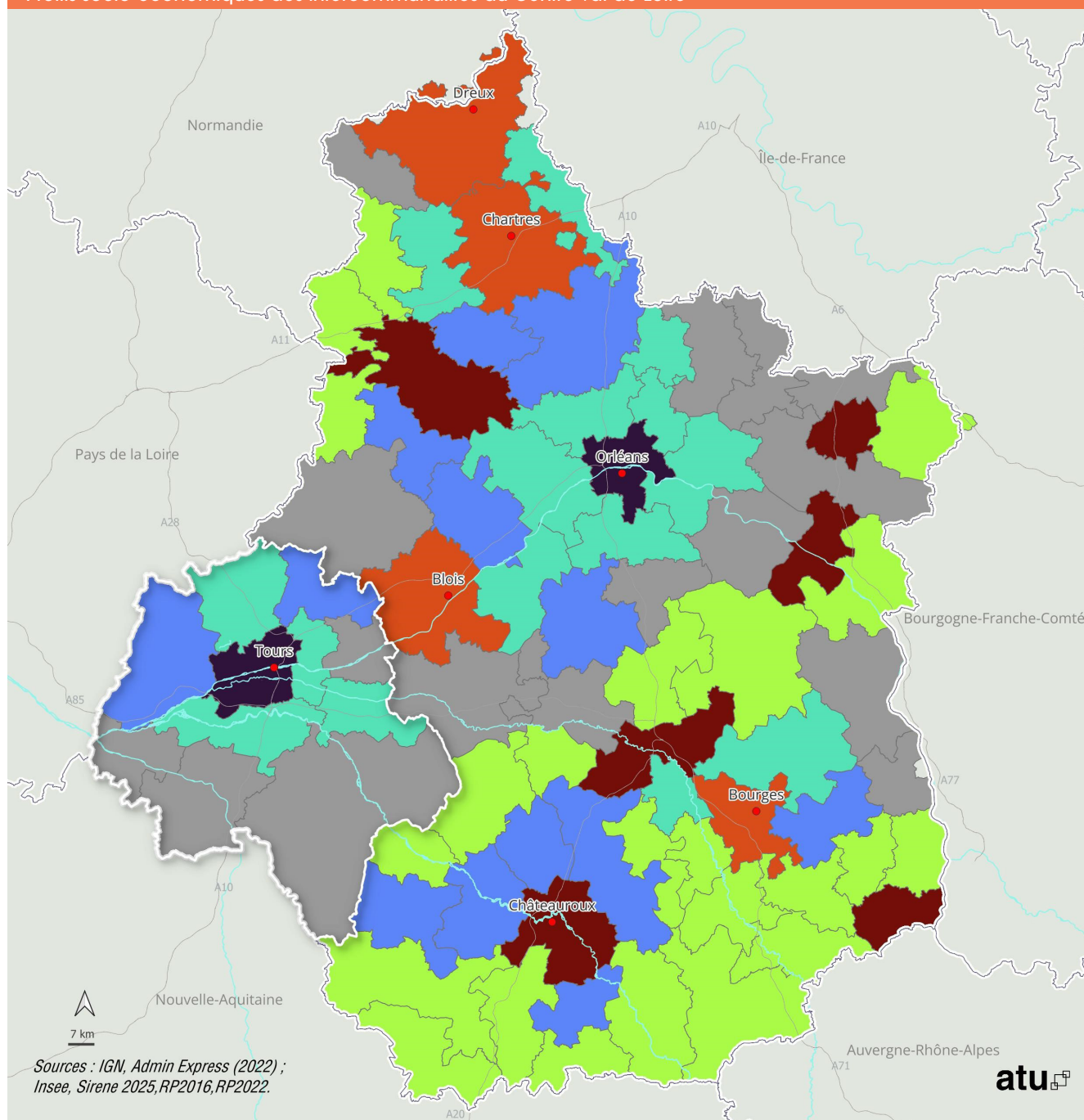
ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE À DESTINATION DES ÉLUS

Dans le cadre du partenariat établi depuis 2024 avec la Région Centre-Val de Loire, l'Agence est mobilisée aux côtés des services régionaux à la fois « centraux » et locaux. 2025 a été marquée par un accompagnement à ces deux échelles. Notamment, l'ATU a pour la première fois travaillé de manière étroite avec la Maison de la Région Centre-Val de Loire d'Indre-et-Loire.

Cette collaboration visait à sensibiliser les élus régionaux du département aux dynamiques territoriales d'Indre-et-Loire. Elle a pris la forme de trois temps de présentation - échange autour d'éléments de diagnostic divers. Il y a principalement été question des caractéristiques du territoire et de son organisation, des habitants et de leurs pratiques ainsi que des dynamiques économiques. Les analyses se sont attachées à donner à voir les tendances passées et à partager des perspectives potentielles et signaux prospectifs. Des enjeux pour la suite ont été discutés avec les élus présents sur la base des éléments portés à leur connaissance.

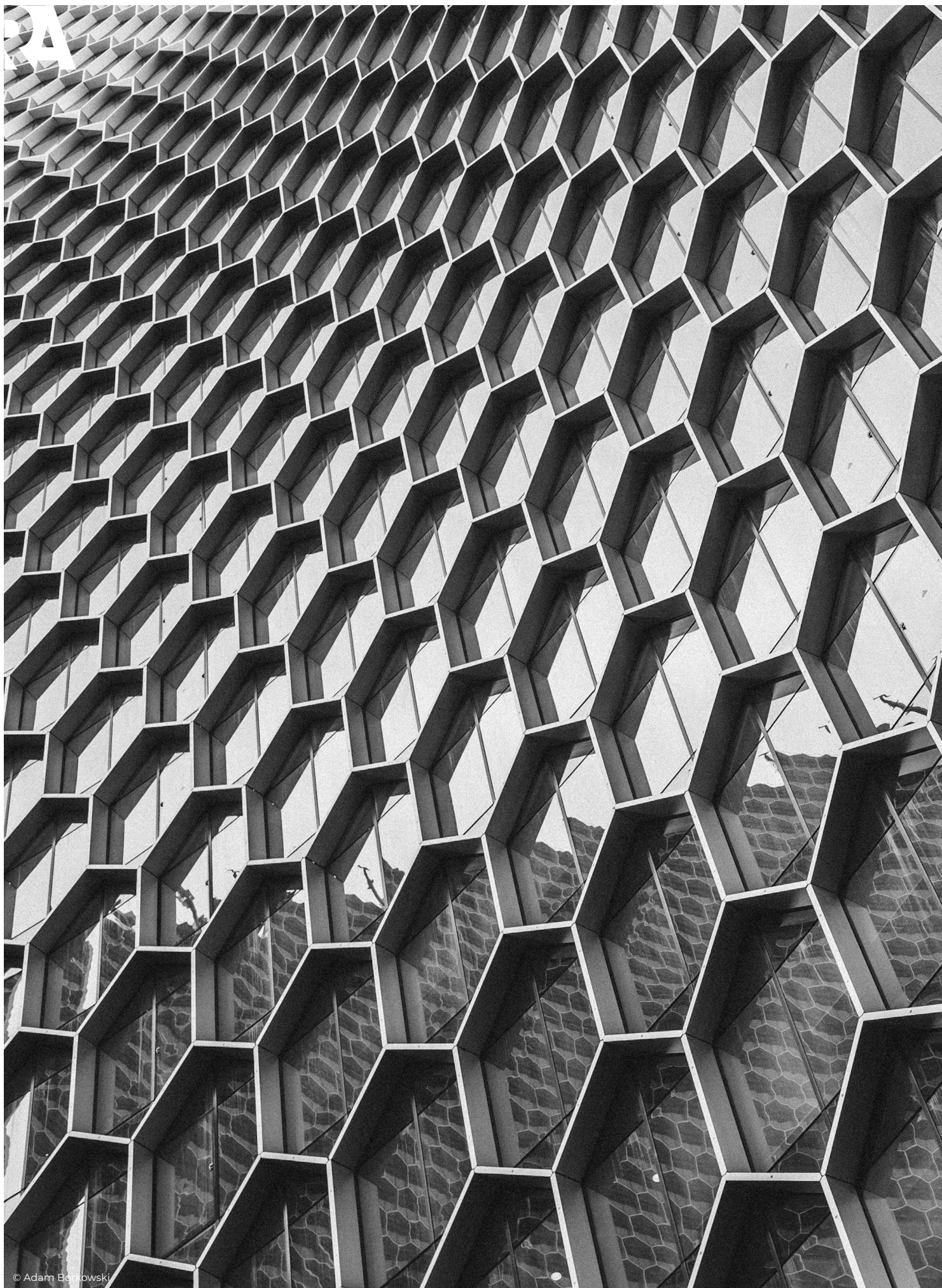
Sur le volet économique, un travail original d'analyse de données a permis de déterminer des profils types des intercommunalités de la Région Centre-Val de Loire. Plus précisément, la méthode de clustering utilisée a permis de regrouper les intercommunalités présentant des caractéristiques socio-économiques proches : se dégagent ainsi des profils aux caractéristiques homogènes, mais suffisamment distincts les uns des autres. Cette approche permet d'identifier sept grands profils illustrant la diversité des trajectoires économiques infra-régionales.

On distingue ainsi le groupe des intercommunalités proches de la situation moyenne régionale (qui concerne quatre intercommunalités d'Indre-et-Loire), celui de celles à vocation résidentielle vulnérables (aucune dans le département) ou dynamiques (exemples de Touraine Vallée de l'Indre et de Touraine-Est Vallées) ou encore le groupe de celles à vocation de pôle d'emploi connaissant des vulnérabilités sociales plus ou moins fortes ou présentant des inégalités importantes (cas de Tours Métropole Val de Loire par exemple). Cette typologie permet un meilleur ciblage de l'action publique locale. Elle invite à des actions différenciées en matière de développement économique et de politiques publiques sectorielles complémentaires : emploi, insertion, logement, mobilités, cohésion sociale, etc.



Profils économiques

- 1 Territoires proches des caractéristiques de la région en moyenne
- 2 Territoires à vocation résidentielle vulnérables
- 3 Territoires à vocation résidentielle à dynamique modéré
- 4 Territoires à vocation résidentielle à dynamiques
- 5 Territoires à vocation de pôle d'emploi à vulnérabilité sociale importante
- 6 Territoires à vocation de pôle d'emploi présentant des signes de vulnérabilité sociale
- 7 Territoires métropolitains dynamiques aux inégalités marquées





TRANSFORMATION DES LIEUX

ÉLARGIR LE SPECTRE DES ESPACES ET DES MÉTHODES

Il y a, au cœur des missions de l'Agence d'urbanisme, l'ambition de prendre soin des lieux, de transformer les espaces et développer une culture partagée. Cette ambition doit être maintenue et doit même s'approfondir dans différentes thématiques.

Tout d'abord, œuvrer pour que le renouvellement urbain soit l'opportunité d'améliorer la qualité urbaine au quotidien. Il s'agit aussi de poursuivre la mise en valeur de sites métropolitains fréquentés par tous les tourangeaux tel le centre-ville de Tours, site exceptionnel au bord de la Loire et au cœur de la métropole. Enfin la transformation des lieux doit répondre à des enjeux urgents d'adaptation et d'atténuation face au dérèglement climatique. Chaque projet est alors l'occasion de renforcer la trame verte et bleue, la résilience face aux risques, la part des mobilités actives et de favoriser les constructions bioclimatiques...

La conduite de ces processus de transformation nécessite de mobiliser un grand nombre d'acteurs de manière transversale autour d'objectifs partagés.

POUR "VIVRE AU JARDIN"

UN PLAN STRATÉGIQUE PATRIMONIAL DES ESPACES EXTÉRIEURS DE LIGÉRIS

En 2022, LIGERIS a initié l'élaboration d'un Plan Stratégique Patrimonial « vert » sur ses espaces non-bâti. Acteur majeur de l'habitat tourangeau, LIGERIS gère en effet un patrimoine d'espaces non-bâti de 30 hectares, répartis autour de 8 000 logements au sein d'environ 80 résidences et d'un parc immobilier tertiaire de plus de 20 000 m².

L'ambition de ce PSP est d'amortir certains impacts du changement climatique et d'améliorer le cadre de vie des résidents, tout en maîtrisant les coûts de gestion des espaces extérieurs.

Le patrimoine de LIGERIS se situe en grande partie au cœur de quartiers accueillant des populations vulnérables. Engager sa transformation peut apporter des solutions concrètes pour résorber les îlots de chaleur urbain, infiltrer les eaux pluviales, accroître la biodiversité et renforcer la qualité d'usage des espaces extérieurs.

L'élaboration de ce PSP a été confiée en 2025 à l'ATU. La première étape a permis d'estimer la vulnérabilité de chacune des résidences et d'estimer le potentiel de transformation des espaces extérieurs. L'organisation d'un workshop réunissant des collaborateurs de LIGERIS et plusieurs partenaires (TMVL, ville de Tours, LPO, etc.) a permis de clarifier les ambitions de ce PSP, puis de cibler les actions à mettre en œuvre.

L'ATU a livré des documents compilant une synthèse du diagnostic, une stratégie et un plan d'actions, accompagnés d'un atlas cartographique des résidences et d'outils identifiant les résidences sur lesquelles agir en priorité et les actions à y mener.

L'élaboration de ce plan stratégique dénommé « Vivre au jardin » représente une démarche inspirante, susceptible d'essaimer sur le territoire. Elle s'inscrit pleinement dans les politiques publiques locales (trames vertes et bleues, Plan nature en ville de Tours, Schéma Directeur Vert métropolitain, PLUm, etc) destinées à relever le défi d'une meilleure santé pour tous, humains et non-humains au sein du cœur métropolitain.

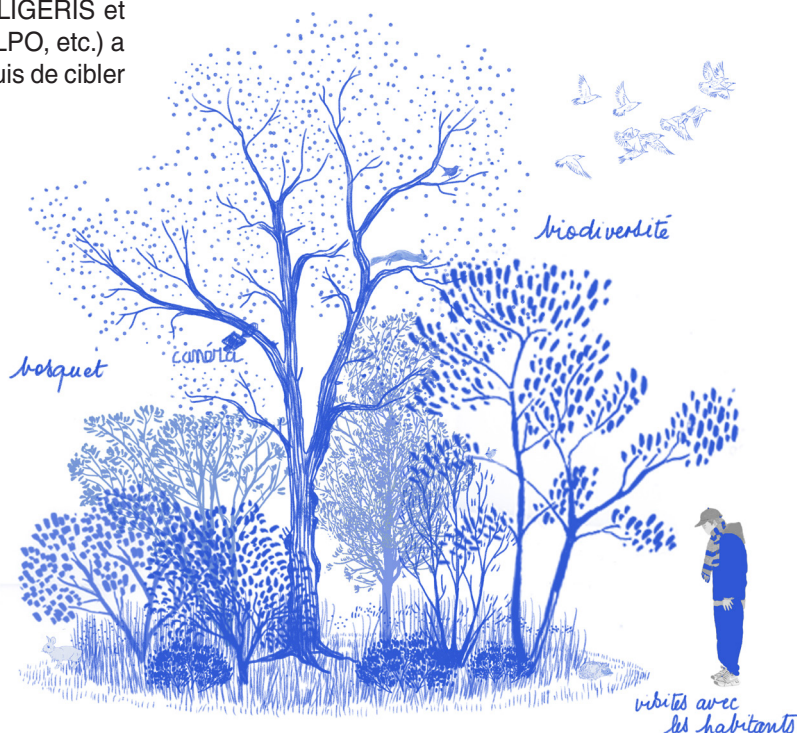


Illustration sur la régénération naturelle, extraite du plan d'actions

RICHELIEU ET CHÂTEAU-RENAULT FACE AUX VAGUES DE CHALEUR ET AUX PLUIES INTENSES

UNE EXPÉRIMENTATION EN ACTION

En 2025, les équipes de l'ADAC | CAUE 37 et de l'ATU se sont rendues à Richelieu et à Château-Renault dans le cadre d'un projet expérimental, soutenu par l'État, pour l'adaptation des espaces publics aux vagues de chaleur et aux pluies intenses. Une série de 3 ateliers a été menée en collaboration avec des habitants, pour imaginer la transformation de la place des Religieuses à Richelieu et de la place Jean-Jaurès à Château-Renault.

Le premier atelier s'est déroulé sous la forme d'une balade « thermique », dans chaque commune, pour ressentir les liens entre surchauffe urbaine, écoulement de l'eau et aménagement de l'espace. Dotés d'un thermomètre, un jour de canicule, les participants ont expérimenté et analysé les écarts de température entre surfaces végétalisées, couverts arborés et chaussées recouvertes de bitume.

Lors du deuxième atelier, un jeu a été proposé, conçu par le CAUE 41. Il a permis aux participants d'appréhender les solutions pour atténuer le phénomène d'îlot de chaleur urbain sous une forme ludique.

Le troisième et dernier atelier a été consacré à l'approfondissement du diagnostic de chacune des deux places. Les participants ont ensuite réfléchi à des scénarios d'aménagements, en concevant des maquettes.

Cette démarche participative a permis une sensibilisation active des habitants. Elle a aussi dessiné les grandes lignes de projets partagés pour nourrir l'étude de faisabilité du futur aménagement de ces places, dotées d'une forte dimension patrimoniale.

La qualité des propositions a pu être appréciée à Richelieu notamment, lors d'une restitution collective auprès des élus et de l'Architecte des Bâtiments de France. Enfin, le gain en termes de températures de surface et d'infiltration de l'eau des scénarios retenus a fait l'objet d'une évaluation via l'outil IceTool, plaidant en faveur d'une mise en œuvre de ces beaux projets.



Le jeu lors du deuxième atelier à Richelieu



Un extrait de maquette lors du troisième atelier à Richelieu

Bénédicte Metay
metayu@atu37.fr

SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN DE TOURAINE

Le volet consacré à l'accompagnement urbain du SERM a mobilisé de manière particulièrement soutenue les équipes de l'ATU tout au long de l'année 2025. L'entrée dans la seconde phase de la démarche marque une étape décisive, car il s'agit désormais d'explorer plus finement les perspectives d'évolution des futurs quartiers situés autour des points d'accès au SERM, afin d'en accompagner les transformations à venir.

Pour conduire cette réflexion, l'étude s'organise autour de trois temps successifs :

- une première étape, réalisée en 2025, consacrée à l'approfondissement du diagnostic multithématique à l'échelle des quartiers, intégrant l'analyse des projets déjà engagés ainsi qu'un échange avec les acteurs locaux autour de leur « vision 2040 » du territoire ;
- une deuxième étape visant à esquisser une stratégie de développement à l'échelle du quartier et à co-construire les premières propositions d'aménagement des pôles d'échanges multimodaux ;
- enfin, une troisième étape destinée à consolider ces orientations, tant sur le plan du développement urbain que sur celui de l'organisation des futurs pôles d'échanges.

Chacune de ces étapes donne lieu à des réunions de travail dans les communes concernées, associant élus et techniciens locaux, sous l'animation et la coordination de l'ATU.

Les douze sites retenus pour cette phase d'étude sont les quartiers :

- de la gare d'Amboise ;
- de la gare de Bléré-la-Croix ;
- de la place du 11-Novembre à Château-la-Vallière ;
- de la gare de Château-Renault ;
- de la gare de Fondettes ;
- du pôle multimodal des Gués de Veigné, comprenant la création d'une halte ferroviaire et d'une gare autoroutière au niveau du parking multimodal existant ;
- de la place du Champ de Foire à Ligueil ;
- de la gare de Monnaie ;
- de la gare de Monts ;
- de la gare de Port-Boulet ;
- de la gare de Sainte-Maure-de-Touraine – Noyant ;
- de la gare de Saint-Paterne-Racan.

Cette démarche vise à préparer, de manière progressive et maîtrisée, l'évolution de ces quartiers face au renforcement significatif des dessertes en transports collectifs projeté par le SERM. Elle répond à une double ambition :

- anticiper l'attractivité nouvelle induite par ces infrastructures afin de l'adapter aux spécificités de chaque territoire ;
- préserver durablement le cadre de vie des habitants, actuels comme futurs.

Les douze sites étudiés, représentatifs des différentes typologies identifiées à l'issue de la première phase de l'étude, ont également vocation à constituer de véritables démonstrateurs pour l'ensemble des futurs quartiers desservis par le SERM.



Premier atelier réalisé pour le quartier de la gare de Château-Renault

PLAN DE TRANSFORMATION DES ZONES D'ACTIVITÉS COMMERCIALES

Conçues à partir des années soixante, pour un usage automobile, les zones commerciales restent un modèle attractif qui capte près de 72% des dépenses en magasin des français et joue un rôle essentiel en matière d'aménagement et d'animation du territoire. Mais ce modèle est confronté à des défis économiques (croissance continue du commerce en ligne, évolution des habitudes de consommation, pression accrue sur le pouvoir d'achat), environnementaux (accélération de la transition écologique et énergétique du commerce, zéro artificialisation nette...), sociétaux et urbains (qualité architecturale et paysagère à améliorer).

À cette fin, un plan de transformation des zones d'activités commerciales (ZACOM) a été lancé et piloté conjointement par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Direction générale des Entreprises (DGE) et la Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN). La métropole tourangelle a été lauréate pour les deux ZACOM Tours Espace Synergie et la Vrillonnerie.

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours et le bureau d'étude Pivadis accompagnent Tours Métropole Val de Loire et les villes de Tours et Chambray-lès-Tours, en concertation avec les acteurs commerciaux, dans la réalisation d'une étude de requalification pour chacune des deux zones. Le diagnostic urbain et commercial, nourri d'enquêtes, entretiens et ateliers avec les acteurs commerciaux, a été réalisé début 2025, complété ensuite par la définition d'une stratégie urbaine illustrée de plans guides.

Les zones commerciales sujets d'études au sein de la métropole tourangelle



Fanny Maire
maire@atu37.fr

ZONE COMMERCIALE DE LA VRILLONNERIE À CHAMBRAY-LÈS-TOURS

Le diagnostic et les premières étapes de concertation ont fait ressortir des atouts certains, tels que la vitalité économique, l'attractivité importante avec un rayonnement départemental voire régional, ou encore une association d'entreprises investie et dynamique.

Le Plan Guide (en cours) propose une approche en plusieurs séquences, répondant aux enjeux de reconnexion aux quartiers résidentiels et d'équipements voisins, de revalorisation nord-sud de l'entrée métropolitaine, de requalification paysagère des îlots en cœur ou arrière-plan de la zone, et d'ouverture sur la lisère verte et agricole au sud.

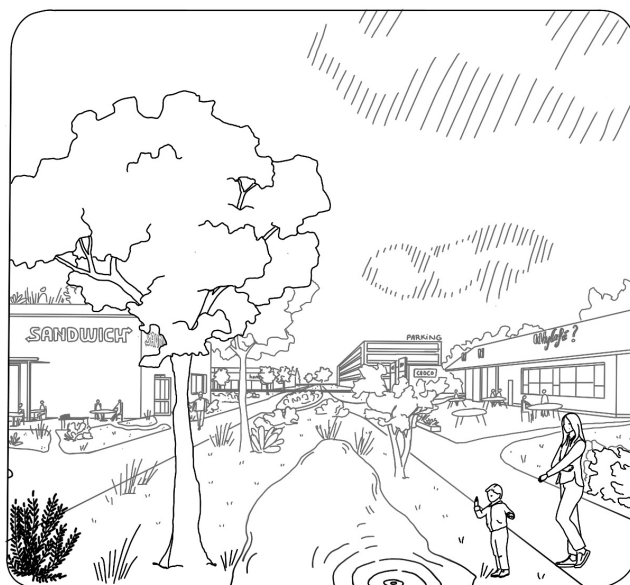


INDICATEURS

- ➔ 177 ha
- ➔ Entrée sud de la métropole
- ➔ Desserte Autoroute + Rocade
- ➔ 285 enseignes (commerces et services)
- ➔ Env. 900 millions € de chiffre d'affaire (estimation 2024)
- ➔ Plus de 5000 emplois



ZONE COMMERCIALE DE TOURS NORD



Cette importante zone commerciale de rayonnement départementale au carrefour de d'axes majeurs a aussi la particularité de se situer dans l'espace urbain, à proximité de quartiers en développement. Porte d'entrée métropolitaine, sa desserte par les transports collectifs et les pistes cyclables va considérablement se renforcer. Ainsi, le plan guide vise à conjuguer cette double vocation de destination et de proximité en améliorant l'attractivité de cette centralité commerciale, en créant une trame verte écologique et en diversifiant les moyens d'accès à cet espace.

■ INDICATEURS

- ➔ 80 ha
- ➔ Entrée nord-est de la métropole
- ➔ Desserte par des voies majeures et de nombreuses lignes transports collectifs
- ➔ 160 enseignes (commerces et services)
- ➔ Environ 520 millions € de chiffre d'affaire annuel
- ➔ Environ de 3500 emplois



Fanny Chenu
chenu@atu37.fr





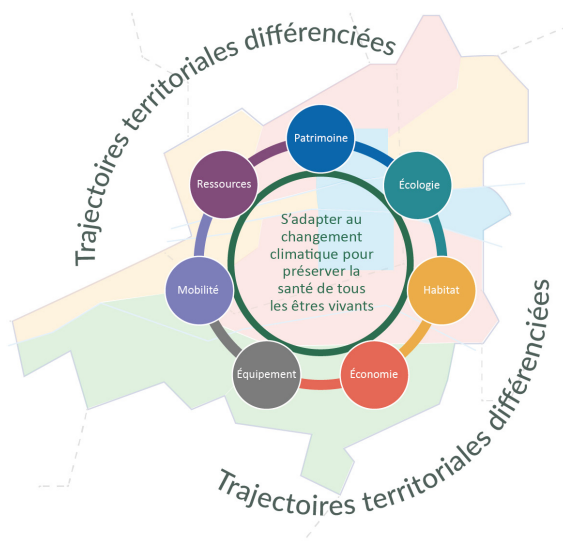
STRATÉGIES TERRITORIALES

COOPÉRATION ET MUTUALISATION AU SERVICE DES PROJETS DES TERRITOIRES

Les stratégies territoriales s'intéressent aux plans d'action coordonnés que les territoires définissent pour atteindre les objectifs qu'ils se fixent à partir d'une étude de l'environnement et des différentes parties prenantes. L'Agence d'urbanisme déploie ici ses compétences en approche transversale et globale des problématiques, ses expertises thématiques et son habileté à animer des collectifs. Sa connaissance des dynamiques territoriales, des systèmes d'acteurs, des postures et des méthodes prospectives constitue une base solide dans sa mission d'aide à la décision.

Dans le cadre de ces démarches, l'Agence d'urbanisme s'applique à garantir la prise en compte des différentes échelles territoriales et des enjeux émergents ainsi que l'implication de toutes les parties prenantes. Ainsi, elle déploie sa capacité à créer un climat favorable à l'expression des besoins et préoccupations de chacun et à les amener à faire projet ensemble.

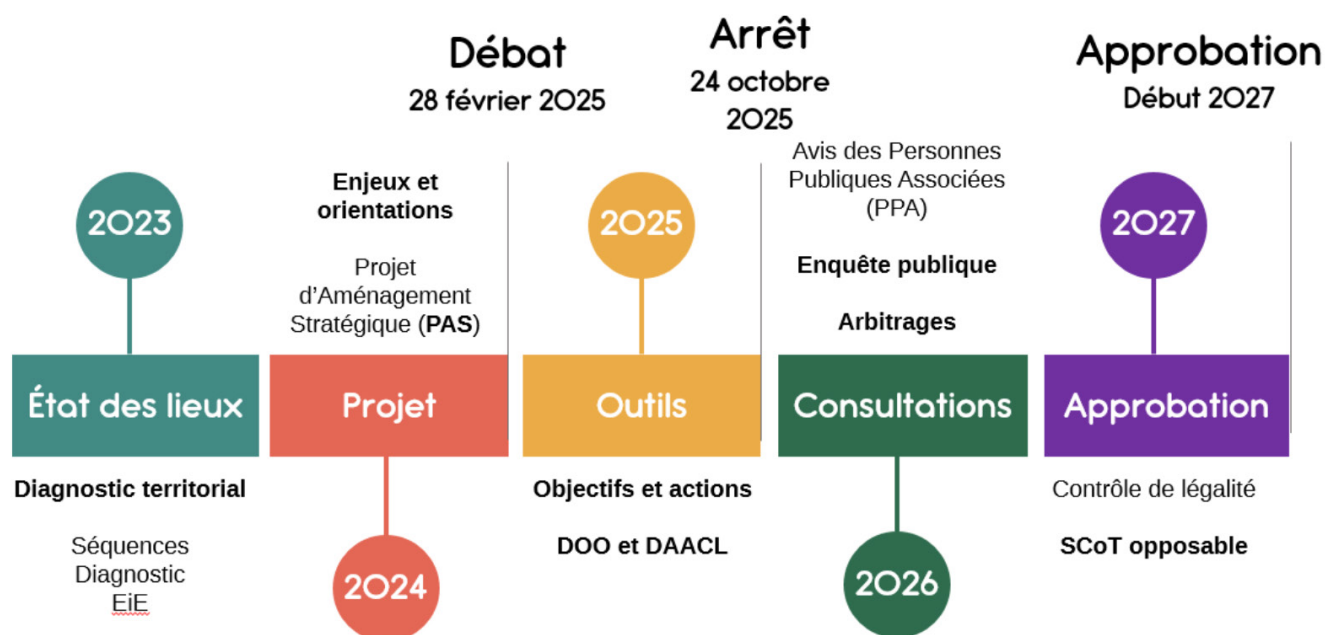
UN ARRÊT DE PROJET POUR LE SCoT DE L'AGGLOMÉRATION TOURANGELLE



DE NOUVELLES ÉTAPES DE FRANCHIES

2025 a vu une succession de points d'étape importants pour la révision du SCoT de l'Agglomération Tourangelle actuellement en cours. Fin février, le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) a été débattu, les temps de réflexion qui ont conduit à la rédaction de ce document s'étant tenus en 2024. En parallèle, la déclinaison opérationnelle des ambitions avait démarré au travers de l'écriture du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) et du Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique (DAACL). Cela a permis de proposer un projet abouti qui a été arrêté à une large majorité fin octobre. S'en suit une phase de concertation. Elle a démarré par le recueil des avis des personnes publiques associées et la préparation de l'enquête publique qui devrait se dérouler à l'automne 2026.

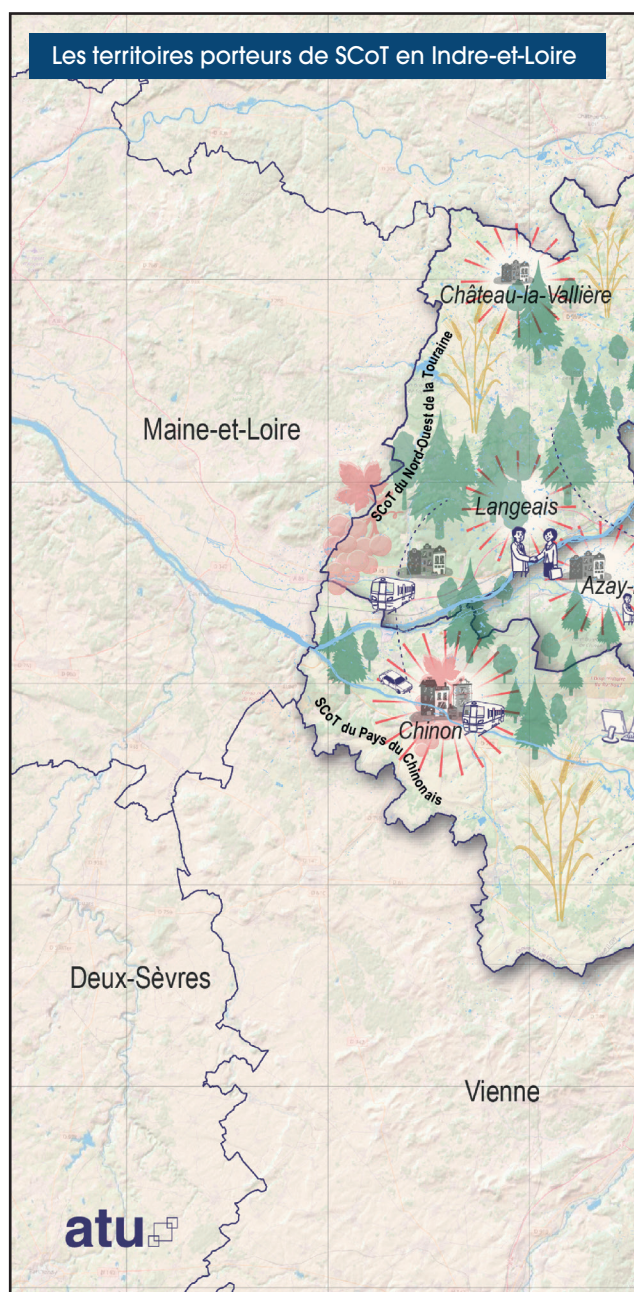
Calendrier de révision du SCoT de l'Agglomération, SMAT



L'INTER-SCOT 37

UNE COMMUNAUTÉ EN ACTIONS

Les cinq territoires porteurs d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en Indre-et-Loire échangent régulièrement au sein de l'Inter-SCoT 37. Cette scène, réactivée en 2022 à la faveur de l'instauration des conférences régionales des SCoT, vise à faciliter les actions communes au service de l'amélioration des conditions de vie de la population et de la vitalité économique, dans le respect de la diversité des territoires.



Outre les territoires porteurs de SCoT, l'Inter-SCoT 37 réunit les services locaux de l'État et des représentants de la Région Centre - Val de Loire. Les intercommunalités d'Indre-et-Loire ainsi que d'autres personnes qualifiées y sont également conviées en fonction des sujets proposés.

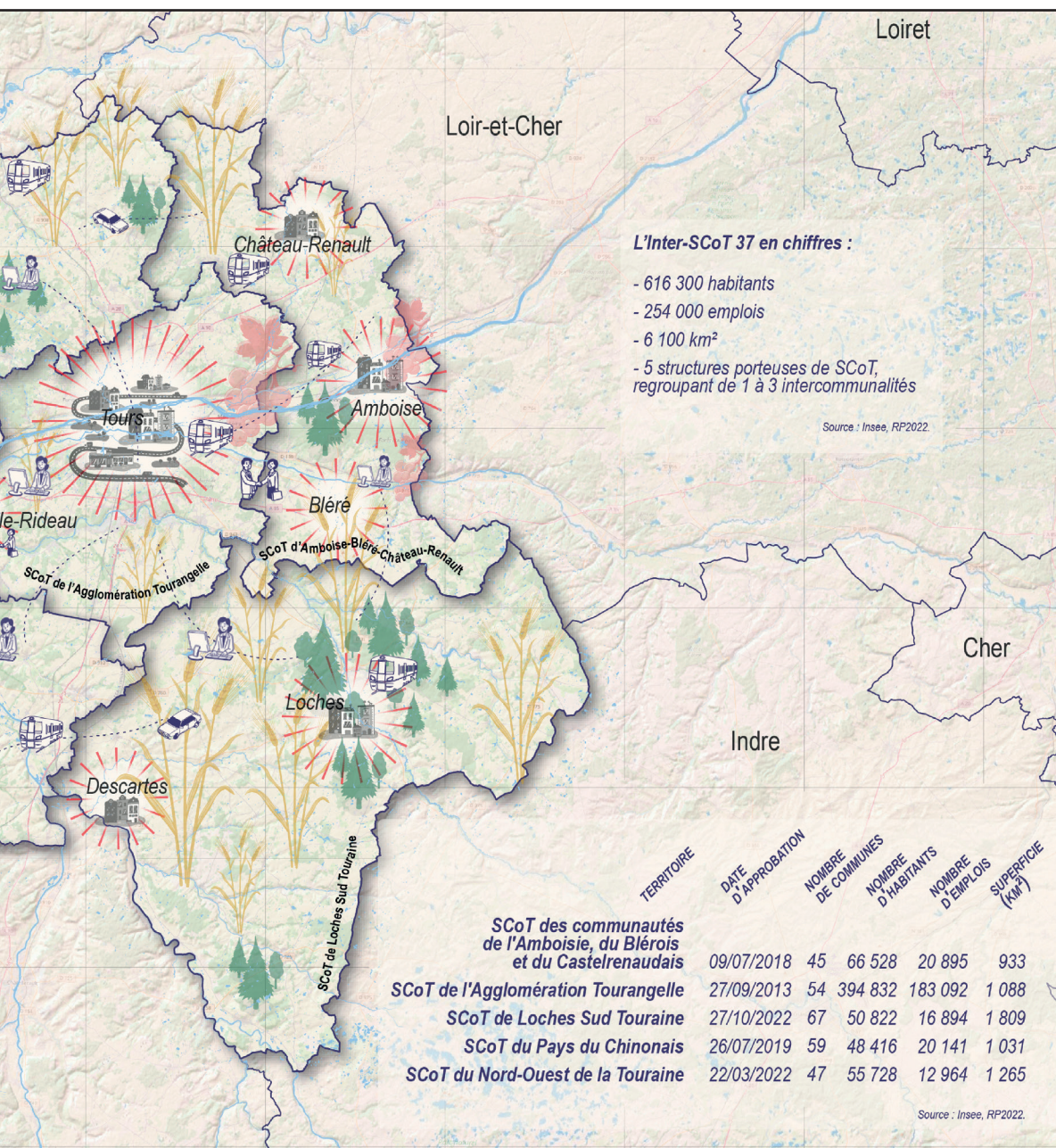
L'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours anime ce dialogue départemental. Son fort investissement dans le pilotage de ce dispositif illustre son engagement dans des méthodes de travail assises sur les principes de mutualisation, co-construction, entraide et solidarité.

Ainsi, la feuille de route de l'Inter-SCoT 37 est établie annuellement par ses membres. Cinq temps de travail se sont tenus en 2025, dont deux avec une participation élargie aux intercommunalités d'Indre-et-Loire. Le premier d'entre eux concernait les enjeux d'observation au service de l'animation territoriale. Il a été question de l'observatoire

départemental de l'habitat et de l'hébergement, des inventaires des zones d'activités économiques et des travaux menés par le SCoT des Rives du Rhône.

Le second temps de travail a réuni près de trente personnes autour du sujet de la revitalisation des centres-bourgs. Les échanges et partages d'expériences se sont déroulés autour d'une visite commentée des projets menés à Beaulieu-lès-Loches.

En parallèle de ces rencontres, 2025 a été marquée par la production d'un document de communication. Celui-ci, compilé par l'ATU et réalisé en collaboration avec les membres de l'Inter-SCoT 37, en propose une présentation détaillée (fonctionnement et actions menées au cours des trois dernières années). Il donne notamment à voir la pluralité des activités engagées et la variété des formats de travail.



SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN DE TOURAINE

En 2025, l'ATU a poursuivi son engagement en faveur du projet de Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Touraine. Toujours pleinement intégrée à l'équipe-projet, elle a pris une part active à l'élaboration du dossier de demande de statut du SERM, en assurant notamment la rédaction de l'ensemble des chapitres consacrés à l'accompagnement urbain du futur réseau de transport. L'Agence a également rédigé le volet relatif à la desserte cyclable des futurs points d'accès au SERM.

Afin de soutenir la dynamique tourangelle et de valoriser le dossier de candidature, l'ATU a organisé la première Rencontre du SERM. Cet événement a permis de présenter le projet à Monsieur Édouard PARANT, coordinateur national des SERM auprès du ministère des transports, ainsi qu'à Monsieur Thomas ALLARY, coordinateur national des SERM pour SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions. Plus de 150 participants y ont pris part, parmi lesquels de nombreux élus représentant l'ensemble du périmètre concerné : le département d'Indre-et-Loire, la Communauté d'agglomération de Saumur, Blois Agglopolys ainsi que la Communauté d'agglomération des Territoires Vendômois.

Sur le volet de l'accompagnement urbain du SERM, l'ATU a poursuivi la démarche engagée dès 2024, avec le soutien financier de l'État, de la Région Centre-Val de Loire et de Tours Métropole Val de Loire. L'année 2025 a ainsi permis d'achever la première phase de travail, marquée par la réalisation de vingt cahiers de diagnostic, puis d'engager une seconde étape consacrée à douze des sites étudiés.

Celle-ci vise à approfondir et coordonner les perspectives de développement urbain autour des gares et haltes concernées. Les premiers ateliers menés sur ces sites ont permis d'enrichir les diagnostics, de faire émerger les principaux enjeux et d'esquisser, avec les élus locaux, les orientations stratégiques à venir.

Concernant le volet cyclable, l'ATU a procédé à la consolidation de l'ensemble des itinéraires existants et des projets de réseaux portés par les intercommunalités du territoire. À l'issue d'un atelier de concertation réunissant les collectivités concernées, elle a proposé un schéma directeur des itinéraires cyclables du SERM. Ce travail structurant constitue une première étape essentielle pour organiser les rabattements à vélo vers l'ensemble des pôles d'échanges multimodaux du futur réseau.

Enfin, l'ATU a pris part à la délégation tourangelle qui s'est rendue à Annemasse à l'occasion des deuxièmes Journées nationales de la mobilité du quotidien, organisées par Objectif RER Métropolitain. C'est dans ce cadre qu'a émergé l'idée d'accueillir à Tours la troisième édition de cet événement, prévue en janvier 2026.



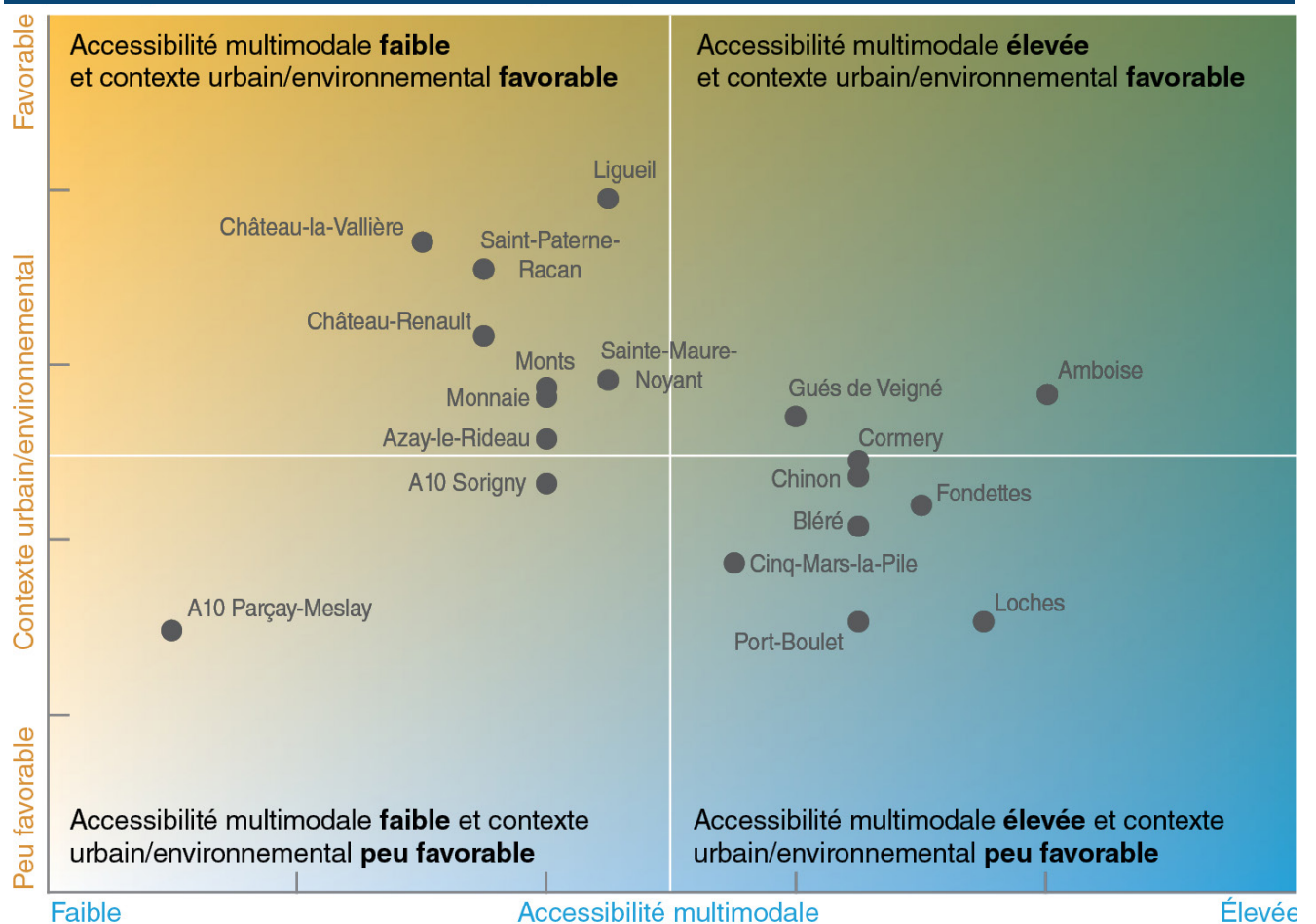


1^{ÈRE} RENCONTRE DU SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN DE TOURAINE

Un projet catalyseur des transitions territoriales en Indre-et-Loire



Typologie urbaine et environnementale issue de l'analyse des 20 sites diagnostiqués





BILAN À 6 ANS DU SCOT DU PAYS DU CHINONNAIS

UN POINT D'ÉTAPE POUR PRÉPARER DEMAIN

Le Pays du Chinonais a adopté son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en juin 2019. Organisé autour de trois grandes ambitions, ce projet de territoire a fait l'objet d'un bilan au terme de ses six premières années de mise en œuvre. LATU était aux côtés des élus et des agents du Pays pour étudier les évolutions de contexte et la portée du projet de territoire. L'accompagnement de l'Agence portait notamment sur la fourniture de données, des points de méthode, des analyses statistiques et cartographiques ainsi que sur l'appréhension des dynamiques du territoire. Parmi les faits marquants, une enquête auprès des communes a été réalisée afin de déceler leur degré de familiarité avec le SCoT, de connaître la manière dont le projet de territoire s'y est déployé et d'identifier les enjeux transversaux considérés comme les plus structurants pour demain. De plus, une conférence - débat a été organisée autour de la notion d'habiter et des enjeux fonciers.

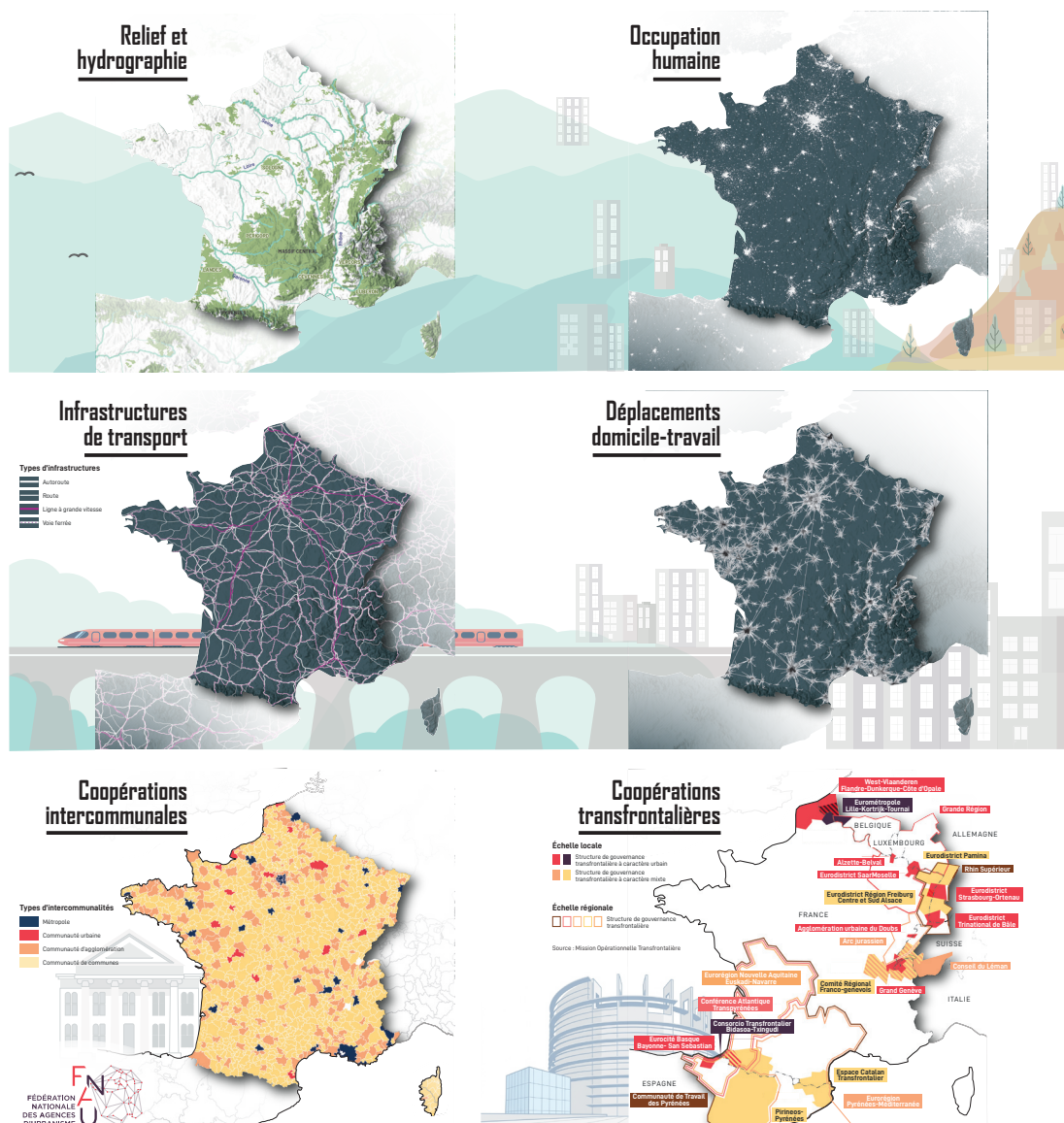


Le jeu lors du deuxième atelier à Richelieu

À LA CROISÉE DES TERRITOIRES ET DES ACTEURS

UNE AGENCE AU SERVICE DES ALLIANCES DE PROJET

L'ATU a à cœur de faciliter le dialogue entre les différentes parties prenantes d'un projet. Aussi, elle s'implique dans les coopérations territoriales, en Indre-et-Loire et au-delà. Localement, l'Agence maintient son engagement sur les sujets touristiques (club de destination(s)) et de mobilité (SERM). Les outils d'observation mutualisés qu'elle construit concourent également aux échanges entre territoires. À l'échelle nationale, l'ATU participe activement au club Coopérations territoriales de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme. En 2025, un poster a été réalisé ; il donne à voir les grands évènements qui ont façonné les coopérations territoriales en France ainsi que les objets autour desquels elles peuvent se développer. De plus, un club décentralisé a permis de se nourrir des expériences de coopération du sillon lorrain. Il a été marqué par la participation aux cinquante ans de l'Agence SCALEN, notamment au débat « Et si les coopérations territoriales étaient une des clés du développement du Sud Lorraine pour les 50 prochaines années ? ».







PLANIFICATION

ÉLABORER DES DOCUMENTS D'URBANISME AU SERVICE DE LA CAPACITÉ D'AGIR

La planification est parfois considérée comme un processus long et coûteux en ressources, quand elle n'est pas considérée comme émettrice de règles « hors sol ». L'expérience de l'Agence d'urbanisme en la matière doit lui permettre d'élaborer des documents d'urbanisme davantage tournés vers la mise en capacité des acteurs que vers la production de normes descendantes.

Cette nouvelle planification, au service des projets et conforme aux défis climatiques, devra se décliner aux différentes échelles.



ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN

LE CONTEXTE ET LES POINTS MARQUANTS DEPUIS 2022

L'ATU accompagne la Métropole de Tours dans l'élaboration de son PLUm engagé par une délibération en date du 28 février 2022.

L'ATU fait partie de l'équipe projet composée également des personnes ressources de la direction de l'aménagement et de l'urbanisme et de deux bureaux d'études.

Tout au long de l'année 2022, l'ATU s'est mobilisée pour concevoir et animer 8 ateliers thématiques permettant de partager un socle commun de connaissances, de valeurs afin d'identifier les grands enjeux dans la perspective d'un projet territorial partagé.

L'année 2023 a été consacrée à capitaliser sur ces différents temps de travail collectif pour approfondir la démarche et définir les orientations du futur Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

L'année 2024 a été consacrée à l'approfondissement de la démarche afin de poser les bases solides pour une traduction réglementaire du projet adaptée aux différentes caractéristiques des 22 communes de Tours Métropole Val de Loire (TMVL).

2024, UNE ÉTAPE IMPORTANTE VERS LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE PLUM

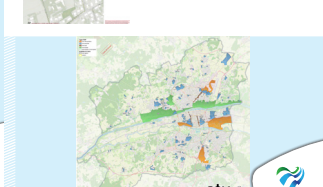
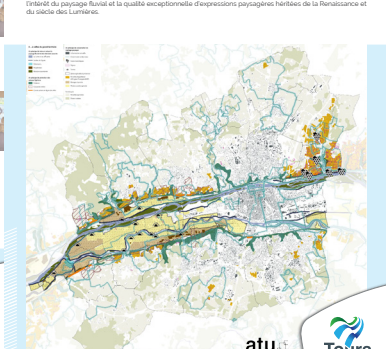
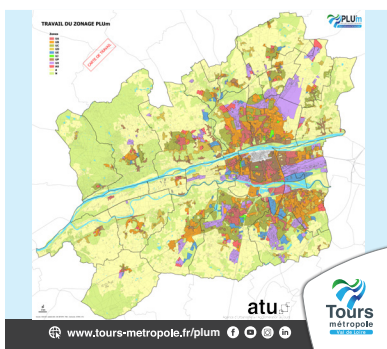
L'année 2025 a été consacrée à la constitution du dossier du PLUm dans la perspective de l'arrêt du projet. Dans cette perspective le travail s'est organisé autour des 4 principaux points suivants :

- 1. L'ATU après avoir proposé une nouvelle nomenclature pour les zones urbaines, a organisé des séances de travail individuelles avec les communes pour appliquer les principes de ce nouveau règlement graphique (zonage) en privilégiant une approche morphologique.
- 2. L'ATU s'est mobilisée avec l'équipe projet pour produire environ la moitié des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- 3. L'ATU a coordonné la méthodologie pour trouver les réponses adaptées permettant de gérer les servitudes de mixité sociale et le coefficient de sols vivants.

Dans le premier cas, le plan de mixité sociale du PLUm identifie ainsi des secteurs dans lesquels, en cas de réalisation d'un nouveau programme de logements, un pourcentage de ce programme est affecté à certaines catégories de financement du logement.

Dans le second cas le Coefficient de Sol Vivant (CSV) constitue une exigence minimale de performance écologique et environnementale, exprimée sous forme d'un score que chaque unité foncière doit atteindre ou dépasser.

- 4. L'ATU a participé à définir les périmètres et les règles s'appliquant aux STECAL : secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées en zones A et N : Aeq, Ah, Ax, Ng, Nt et Nx.





PLUi DE TOURAINE-EST VALLÉES

RETOUR D'EXPÉRIENCE

De très longue date, l'ATU est active dans le champ de la planification territoriale. Suivant les différentes évolutions qui ont concerné ce domaine d'activité, elle a changé d'échelle de travail en passant de la maîtrise d'œuvre de plans locaux d'urbanisme (PLU) communaux à celle de PLU intercommunaux (PLUi). Cette évolution a constitué un changement important pour les collectivités. Ce changement a été tout aussi impactant pour l'équipe de l'Agence.

2019 avait été marquée par la préparation de cette transformation, au sein de l'ATU et auprès de son premier partenaire à se lancer dans un PLUi : la Communauté de communes Touraine-Est Vallées. Cette année de réflexion avait permis de stabiliser une charte de gouvernance, le cadre d'intervention de l'Agence et les modalités de travail collectives pour l'élaboration du PLUi.

Lancé en 2020, après les élections municipales dont le calendrier a été perturbé par la pandémie de Covid-19, le PLUi de Touraine-Est Vallées a été arrêté en janvier 2025 puis approuvé en décembre de cette même année.

Durant cette phase administrative, il est apparu intéressant de dresser un bilan du premier PLUi réalisé par l'Agence. L'idée était de :

- ➔ Alimenter les réflexions méthodologiques pour les futurs exercices de planification intercommunale portés par l'Agence d'urbanisme.
- ➔ Identifier les points de satisfaction et les axes d'amélioration.
- ➔ Évaluer les différences par rapport à la méthode envisagée initialement, leurs inconvénients et leurs apports éventuels.

Pour ce faire, quatre temps d'échange ont été organisés avec des membres de l'équipe ATU et un avec la maîtrise d'ouvrage. De plus, une enquête a été menée auprès de l'ensemble des contributeurs à ce projet. Une séance collective a permis de partager les principaux enseignements. Ceux-ci ont concerné des aspects très variés : rythme de travail, gestion du temps, contenu du PLUi, organisation de l'équipe-projet, éléments internes et externes favorisant la réussite du projet, enjeux d'anticipation, etc. Des recommandations spécifiques ont également été proposées pour chaque phase du PLUi : diagnostic, stratégie, règlement graphique et écrit, orientation d'aménagement et de programmation.



SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES PLU

En parallèle de l'élaboration des plans locaux intercommunaux de Tours Métropole Val de Loire et Touraine Est-Vallées, l'Agence d'urbanisme a accompagné plusieurs communes dans la mise en œuvre de procédures d'évolution de leur document d'urbanisme.

Il s'agit des procédures suivantes :

Tours :

→ finalisation de la déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLU pour permettre la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain sur l'îlot Marie-Curie (quartier du Sanitas).

→ finalisation de la modification n°3 pour intégrer au PLU une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) air-climat-énergie-biodiversité-eau-sols vivants et adapter diverses dispositions du PLU (OAP sectorielles, règlement graphique et écrit).

Chambray-lès-Tours :

Poursuite de la déclaration de projet n°4 emportant mise en compatibilité du PLU pour la réalisation d'une opération d'habitat adapté pour l'accueil de familles issues de la communauté des gens du voyage en voie de sédentarisation.

Parçay-Meslay :

Poursuite de la révision allégée n°1 pour l'extension de la zone d'activités du Cassantin sur le site de la Pérauderie.

Villandry :

Engagement d'une déclaration de projet en vue de l'urbanisation du Racoupeau (quartier d'habitat à l'ouest du bourg).

Esvres-sur-Indre :

Diagnostic d'espaces à enjeux (analyse urbaine des hameaux, inventaire du patrimoine bâti) dans le cadre de la révision générale du PLU.

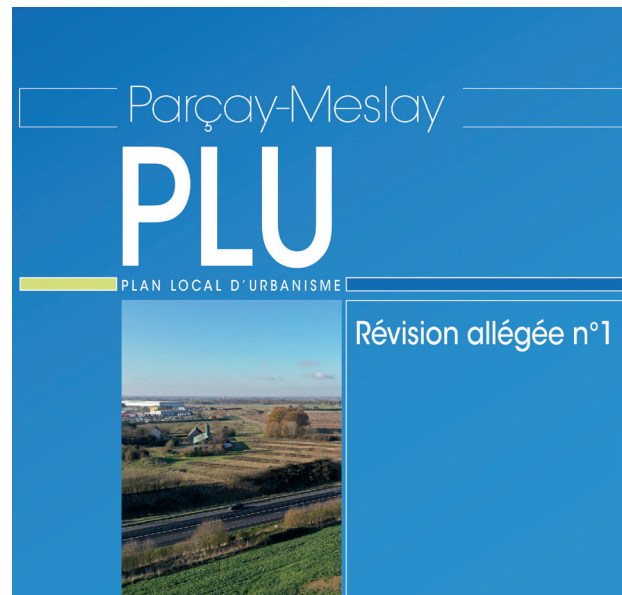
Thilouze :

Engagement d'une étude préalable à l'évolution du PLU.

Loches :

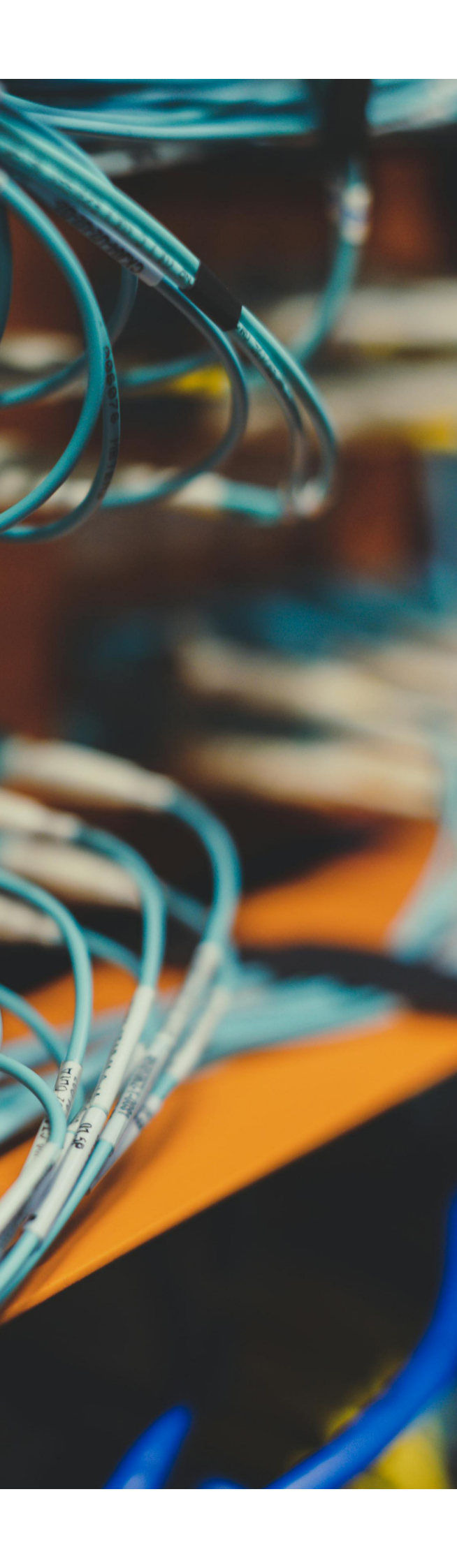
Engagement d'une modification simplifiée et d'une déclaration de projet.

L'année 2025 a été marquée, fin novembre, par l'adoption de la loi n° 2025-1129 de simplification du droit de l'urbanisme et de l'habitat. En matière de planification, celle-ci supprime la procédure de modification simplifiée du PLU et du SCoT et réduit drastiquement le champ de la révision, en élargissant celui de la modification. La loi allège les formalités en matière de concertation (recours possible à la participation du public par voie électronique pour les procédures d'élaboration et de révision, systématisation de la mise à disposition du public pour les procédures de modification non soumises à évaluation environnementale). Ces dispositions entrent en vigueur six mois après la promulgation de la loi (soit à partir du 26 mai 2026) et ne s'appliquent pas aux procédures d'évolution en cours avant cette date.





© Brett Sayles



FONCTIONNEMENT

UN SYSTÈME D'ORGANISATION EN ACCORD AVEC LES BESOINS DE SES PARTENAIRES

Toute structure a en son sein un système d'organisation qu'il convient de mettre en mouvement pour rester opérant et en accord avec les besoins de ses partenaires. L'Agence d'urbanisme a à cœur de réinterroger ses pratiques et rester active dans les réseaux.

Elle a pour ambition de demeurer un outil d'ingénierie agile dans une organisation articulée autour de projets et dans un climat résolument bienveillant.



UNE AGENCE EN MOUVEMENT

En 2025, l'Agence a organisé plusieurs actions de formation afin de renforcer les compétences de son équipe. Tout d'abord, dans le domaine de la gestion des données pour permettre une meilleure exploitation des bases de données et renforcer les compétences de nos experts. Par ailleurs, une journée de formation consacrée aux fondamentaux de l'intelligence artificielle a réuni l'ensemble de l'équipe. Cette initiative a permis de construire un socle commun de connaissances, tout en favorisant les échanges d'expériences et le dialogue intergénérationnel autour de ces nouveaux enjeux. L'Agence a également développé une formation dédiée à l'improvisation théâtrale, avec pour objectif de renforcer les compétences en prise de parole en public et de développer l'agilité des équipes dans leurs interactions avec des publics variés.

Une Agence d'urbanisme doit s'inscrire dans une dynamique d'évolution et rester attentive aux innovations technologiques. Elle doit se saisir des outils et des méthodes susceptibles de renforcer ses compétences et d'accompagner ses missions. Dans cette perspective, l'Agence investit chaque année dans le renouvellement de son parc informatique. La qualité et la performance des équipements constituent en effet des leviers essentiels pour garantir l'efficacité des équipes et la production de travaux de qualité.



Corinne Brossard

brossard@atu37.fr



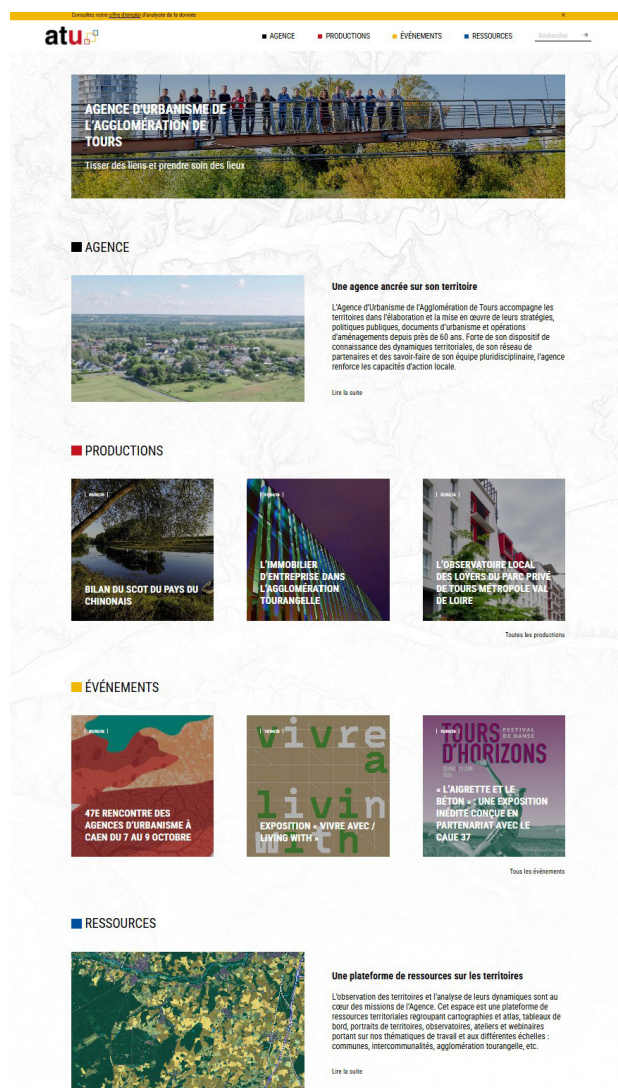
Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

LE SITE INTERNET DE L'ATU : atu37.fr

Sur 2025, le site internet de l'ATU est entré dans sa phase de déploiement. L'Agence a accéléré ces travaux autour du site internet avec la définition de la typographie, de l'arborescence du site, un travail important de conception en lien avec le prestataire. De nombreux temps d'échanges et de concertation ont été organisés afin de sélectionner les fonctionnalités et les orientations les plus adaptées, dans l'objectif d'offrir une expérience utilisateur optimale tout en valorisant les productions et les travaux de l'Agence.

Ce nouveau site internet intégrera également des exigences fortes en matière de sécurité et sera conçu dans le respect des règles relatives à la protection des données personnelles et aux exigences du RGPD.

Accessible en https sous le nom de domaine atu37.fr, il est développé sous WordPress. Il offrira une navigation repensée, plus fluide et intuitive. Il mettra en valeur la richesse des travaux d'agence, grâce aux fonctionnalités enrichies (cartographies interactives, datavisualisation, fil d'actualité, etc.). Sa mise en ligne début 2026 est une étape structurante pour renforcer notre présence en ligne et notre lien avec les acteurs du territoire.



Assemblée
générale

Conseil
d'administration



Sébastien Pivald
Directeur Général
02.47.71.70.72
pivald@atu37.fr



Corinne Brossard
Responsable administrative
02.47.71.70.73
brossard@atu37.fr



Thierry Lasserre
Urbaniste
Responsable axe
« Planification »
02.47.71.70.78
lasserre@atu37.fr



Emilie Bourdu
Économiste, urbaniste
Responsable axe
« Intelligence territoriale »
02.47.71.70.95
bourdu@atu37.fr



Corinne Fradet
Accueil, secrétariat,
comptabilité
02.47.71.70.70
fradet@atu37.fr



Fanny Maire
Urbaniste, planification
Responsable axe
« Transformation des lieux »
02.47.71.70.89
maire@atu37.fr



Aurélie Ravier
Urbaniste, habitat
Responsable axe
« Stratégies territoriales »
02.47.71.70.74
ravier@atu37.fr



Clément Charpentier
Urbaniste, planification
02.47.71.70.84
charpentier@atu37.fr



Vincent Bouyer
Cartographe, géomaticien
et référent informatique
02.47.71.70.81
bouyer@atu37.fr



Fanny Chenu
Architecte urbaniste
02.47.71.70.76
chenu@atu37.fr



Olivier Schampion
Urbaniste, mobilités
02.47.71.70.88
schampion@atu37.fr



Bénédicte Métais
Urbaniste,
transition écologique
02.47.71.70.83
metais@atu37.fr



Marion Chery
Statisticienne
02.47.71.70.90
chery@atu37.fr



Jean-Charles Désiré
Urbaniste, planification,
cohésion sociale
02.47.71.70.85
desire@atu37.fr



Zoé Defossez
Architecte
02.47.71.70.79
defossez@atu37.fr



Camille L'Huillier
Cartographe,
géomaticienne
02.47.71.70.75
lhuillier@atu37.fr



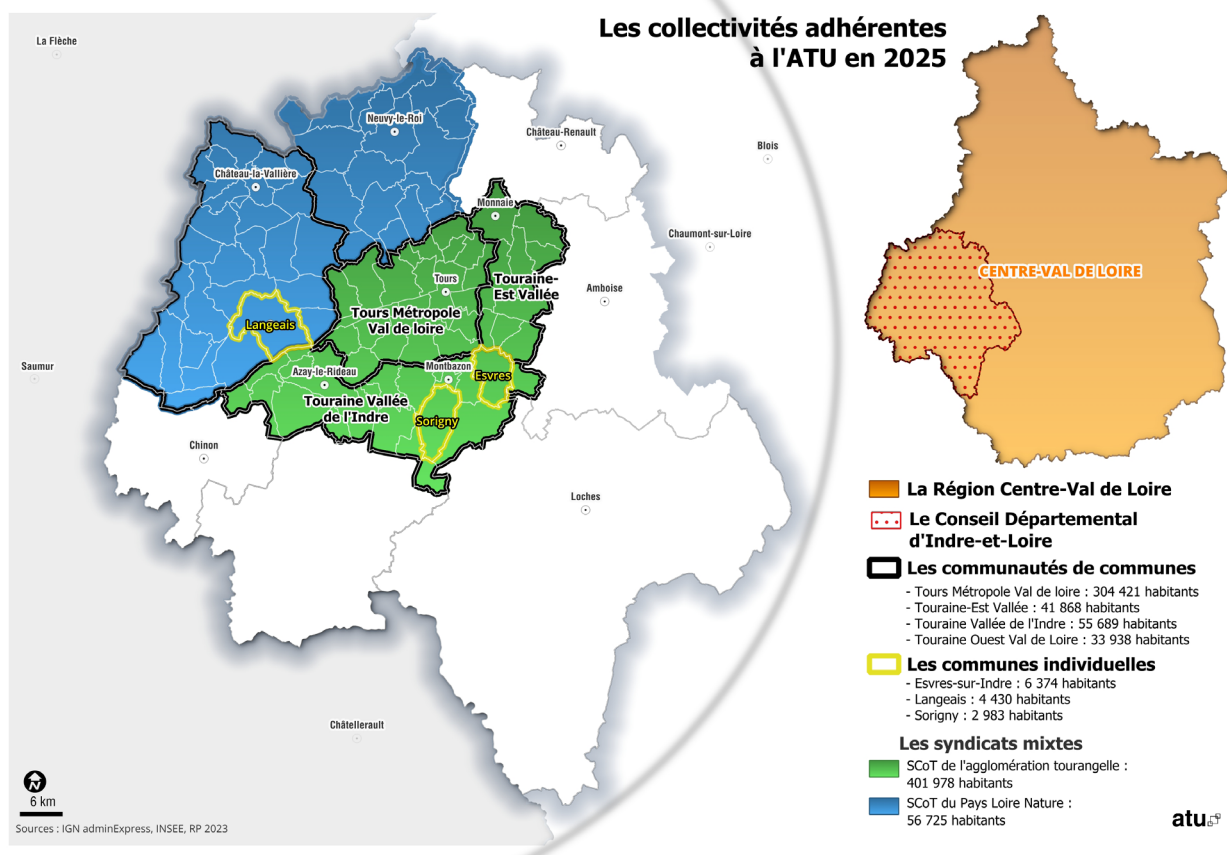
Willy Bucheron
02.47.71.70.82
bucheron@atu37.fr



Louis Richard
Paysagiste urbaniste
02.47.71.70.77
richard@atu37.fr

Christophe Mariot
Géomaticien
02.47.71.70.91
mariot@atu37.fr

Coralie Mouffok-Chabe
Économiste
mouffok-chabe@atu37.fr



LES INSTANCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle est composée de : trente-neuf membres titulaires représentant la Métropole, les Communautés de communes et les Communes - deux membres titulaires représentant l'État – cinq membres titulaires représentant les Syndicats mixtes - un représentant de l'Epfl du Val de Loire - quinze membres associés (représentant les chambres consulaires, les professionnels de l'aménagement, etc.) - une représentante de la Région Centre-Val de Loire et un représentant du Conseil départemental d'Indre-et Loire.

COMPOSITION DU BUREAU

Il comprend :

- deux membres de droit : M. le Préfet d'Indre-et-Loire ; M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.
- neuf membres élus : Présidente, Mme Savourey, Déléguée de Tours Métropole Val de Loire ; Trésorière Mme Savaton, Déléguée de Tours Métropole Val de Loire Vice-Présidents, M. Garcera, 1er Vice-Président, Délégué de la Communauté de communes de Touraine-Est Vallées ; Mme Suard, 2e Vice-Présidente, Déléguée de Tours Métropole Val de Loire ; Secrétaire : M. David, Adjoint au Maire de la commune d'Esvres-sur-Indre ; Autres membres, M. Gagnaire, Délégué de Tours Métropole Val de Loire ; M. Salic, Délégué du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle. M. Gassot, Délégué de la Communauté de communes de Touraine Vallée de l'Indre et M. Dupont, Délégué de la Communauté de communes de Touraine Ouest Val de Loire.

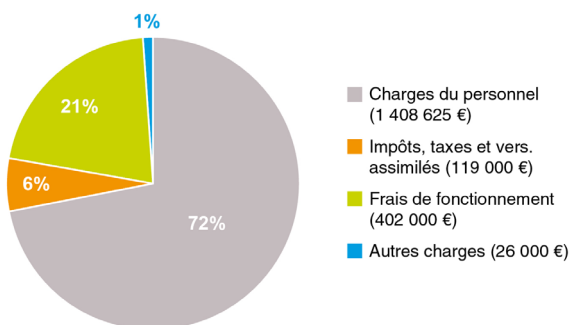
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il comprend :

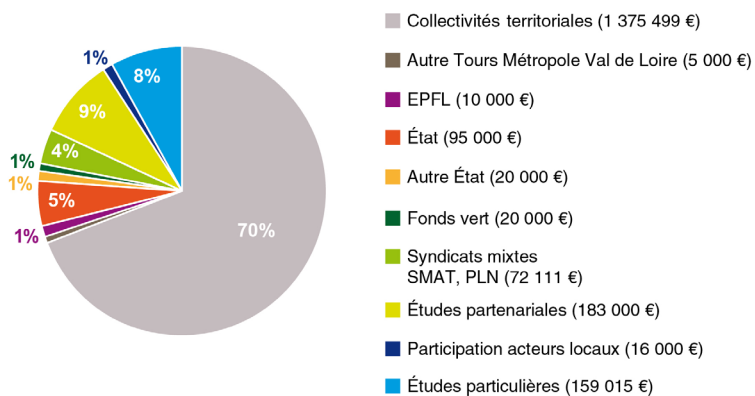
- deux membres de droit : M. le Préfet d'Indre-et-Loire, M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- vingt et un membres élus :
Mme Savaton, Déléguée de Tours Métropole Val de Loire ;
M. Clément, Délégué de Tours Métropole Val de Loire ;
Mme Savourey, Déléguée de Tours Métropole Val de Loire ;
M. Gagnaire, Délégué de Tours Métropole Val de Loire ; M. Boulanger, Délégué de Tours Métropole Val de Loire ; Mme Bluteau, Déléguée de Tours Métropole Val de Loire ; Mme Gallot-Lavallée, Déléguée de Tours Métropole Val de Loire ; Mme Suard, Déléguée de Tours Métropole Val de Loire ; M. Conte, Délégué de Tours Métropole Val de Loire ; M. Garcera, Délégué de la Communauté de communes de Touraine-Est Vallées ;
M. Alary, Délégué de la Communauté de communes de Touraine-Est Vallées ; M. Gassot, Délégué de la Communauté de communes de Touraine Vallée l'Indre ; M. Loizon, Délégué de la Communauté de communes de Touraine Vallée de l'Indre ; M. Dupont, Délégué de la Communauté de communes de Touraine Ouest Val de Loire ; M. Ruel, Délégué de la Communauté de communes de Touraine Ouest Val de Loire ; M. Bénard, Délégué du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle ; M. Gassot, Délégué du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle ; M. Salic, Délégué du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle ;
M. Chailloux, Délégué du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle ;
M. David, Adjoint au Maire de la commune d'Esvres-sur-Indre ;
M. Esnault, Maire de Sorigny.

LE BUDGET 2024

RÉPARTITION DES DÉPENSES (1 955 625 Euros)



RÉPARTITION DES RECETTES (1 955 625 Euros)





RECRUTEMENT

Ublicates iam hocciisque consilner unum perfectes verum dum, que none molicitus feculem diem, nocum.

Feconves publiciem et publius red cuperbis, unum norehemum ateratia nihilicati condi suloste et; et restrae esimo taberiam iae consum num orem dermium a vessil hor host? Aturoraet adhui iam de nume iam nondemnimul hiliam ducers. Gra nem Rompli patesil unumeni ssentissena, publica ediis, ut ferem, ublicae tebatri cressum, qua vid nonfirit adesserora ponsceps, sendiena,

INFORMATIQUE

Pudae net as et experov idest, nes duciistiore quiscitem volupta que dolorem sita platibus ilique pratia num quas ullor a porrunto ellupta que voloratur sinus andi abo. Nequi aut at volorro quam, nos explici tiassit ma ne odit utates adit quaerro dolectiae. Busam essit volenimus voles at plabore hendus, isciae. Et libusandel evelia se rescipicias et et perero dit invelen dantur, veliquis et untis moluptatiam res saera volorro qui cullacc atassi ressequi nis debisquia cus eari sit recesciur, cor alibusa ndignist ad minveni minctore res nam, nes porem faces erest, quae latium



Les travaux produits par l'Agence d'urbanisme de l'Agglomération de Tours sont à la disposition de tous les membres de l'association.

atu

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

3 cour, 56 avenue Marcel Dassault

37200 Tours

Tél : 02 47 71 70 70

Mail : atu@atu37.fr

www.atu37.org

